

## SNCF et RATP : la CFDT dénonce la pollution de l'air dans les transports ferroviaires

10 Nov. 2015, 09h46 | MAJ : 10 Nov. 2015, 11h17



**ILLUSTRATION.** Des militants CFDT de la RATP et de la SNCF alertent sur les risques, pour la santé des agents des transports ferroviaires, liés à la forte pollution aux particules fines dans les enceintes souterraines. **LP / Bruno Marguerite**

«Respirer nuit gravement à la santé» (<http://actualites.leparisien.fr/sante.html>) : c'est le message qu'ont voulu faire passer ce mardi matin, auprès des usagers des transports en commun parisiens, une dizaine d'agents SNCF (<http://actualites.leparisien.fr/sncf.html>) et RATP (<http://actualites.leparisien.fr/ratp.html>) militants CFDT.

A trois semaines de la COP21 (<http://www.leparisien.fr/environnement/cop21>), ils s'appuient sur un avis de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) (<http://www.leparisien.fr/environnement/paris-les-employes-du-metro-exposes-a-un-risque-sanitaire-09-09-2015-5076547.php>), publié début septembre, et qui mettait en garde contre les risques sanitaires chez les agents travaillant dans les enceintes souterraines du réseau francilien.

Distribuant des tracts aux usagers du RER et du métro à la station Charles-de-Gaulle Etoile, ils entendent voir remettre «la santé des salariés au cœur des débats.» Des actions semblables devaient également être menées dans les aéroports de Roissy-Charles-de-Gaulle et Nice (Alpes-Maritimes), ainsi que dans les réseaux ferroviaires souterrains de Lille (Nord), Marseille (Bouches-du-Rhône), Lyon (Rhône) et Toulouse (Haute-Garonne). «On veut que le sujet soit à la COP 21, que les salariés ne soient pas les oubliés de la COP 21», explique Laurent Berger, le numéro un de la confédération qui assure qu'«une prise de conscience commence à s'opérer chez les employeurs».

En septembre, l'Anses avait conclu à «l'existence d'un risque sanitaire respiratoire et cardiovasculaire» pour les travailleurs opérant régulièrement dans les enceintes ferroviaires souterraines (<http://www.leparisien.fr/paris-75/paris-75005/alerte-aux-particules-fines-dans-le-metro-et-le-rer-12-05-2015-4765965.php>). Alors que les pouvoirs publics ont pris pour cible les véhicules diesel, l'air du métro et des gares souterraines est beaucoup plus chargé en particules fines que l'air extérieur même à proximité des grands axes de trafic routier.

### Des niveaux de particules fines parfois six fois supérieurs à ceux mesurés à l'extérieur

Selon les mesures d'exposition individuelle réalisées par la RATP entre 2005 et 2010 sur l'ensemble des lignes du métro et du RER du réseau francilien, les personnels les plus exposés aux particules fines PM10 sont les conducteurs, avec un niveau d'exposition de l'ordre de 155 µg/m<sup>3</sup>. Suivent d'assez près les agents de manœuvre et de contrôle (130 µg/m<sup>3</sup>) et puis, à un niveau deux fois moindre, les agents de recette (75 µg/m<sup>3</sup>).

La concentration en « PM10 », particules inférieures à 10 microns (10  $\mu\text{m}$ ) mesurée sur les quais dans les enceintes ferroviaires souterraines, en France, se situe entre 70 et 120  $\mu\text{g}$  par  $\text{m}^3$  d'air en moyenne sur 24 heures avec des pics pouvant atteindre sur une heure à 1 000  $\mu\text{g}/\text{m}^3$ . Ces particules proviennent en partie de l'air extérieur qui s'engouffre dans les stations mais surtout de l'activité ferroviaire elle-même et notamment des frottements intenses des roues sur les rails, surtout lors des nombreux freinages. En comparaison, la concentration moyenne en PM10 à l'extérieur se situe entre 25 et 30  $\mu\text{g}/\text{m}^3$ .

Les opérateurs ont déjà mis en œuvre des plans d'actions avec des bornes de mesure permanentes des particules fines, un renforcement de la ventilation, l'installation de purificateurs d'air dans les lieux d'accueil et de vente. Les salariés se verront aussi proposer une visite annuelle de santé avec tests respiratoires et, s'ils sont volontaires, pourront porter un plastron qui mesurera la qualité de l'air au cours d'une journée de travail.

leparisien.fr